

Le district de Gaspé seul peut subvenir à une population de 500,000 âmes. La population actuelle n'excède pas 27,000. L'immigration dans cette partie éloignée du Canada y apporterait de grands avantages, car là le capital trouverait un vaste champ d'exploitation.

Les Norvégiens qui habitent sous un même climat et dont les mœurs ressemblent à celles de la population de Gaspé, sont les colons qui conviendraient le mieux à cette étendue de pays et à celle du Labrador. L'Allemand, le Belge, le Français, l'Écossais, l'Irlandais et l'habitant des îles de Jersey et Guernesey conviendraient aussi très-bien à cette partie de la province.

À Gaspé, les artisans de toute sorte et les cultivateurs se feraient en peu de temps une position indépendante.

Les émigrants peuvent y être employés temporairement, et à des gages aussi élevés que dans aucune partie du pays. Je dois dire que la moyenne des gages des journaliers est ici de 3s 6d. à 5s. par jour, la nourriture comprise.

Les pêcheries de Gaspé ne sont que peu inférieures à celles de Terre-Neuve, et je n'ai aucun doute que dans peu elles seront reconnues pour les plus grandes du monde si le gouvernement de cette province continue à suivre, la ligne politique qu'il a adoptée durant le présent parlement à l'égard des pêcheries.

La pêcherie de la morue est la plus considérable. Le saumon, la truite, le veau-marin, le hareng et la plie, et différentes autres espèces de poissons abondent dans les eaux du district de Gaspé. La pêche à la baleine se fait aussi avec assez de succès par les habitants du port du Bassin de Gaspé. Dix goëlettes du Bassin de Gaspé sont employées à cette grande pêche pendant dix mois de l'année.

Le bois de construction s'exporte aussi des différents ports de Gaspé, mais non en grande quantité. En 1858, il en a été expédié 2,890 tonneaux, représentant une valeur de \$12,530. Le nombre des madriers exportés a été évalué à \$21,380. Il a été aussi expédié des esparres, de la latte, du bardeau et des rames pour une valeur de \$10,000.

Le tout respectueusement soumis,

JOHN-LE BOUTILLIER.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Québec 8 Avril, 1860.

Reponses aux questions soumisees à M. D. E. Price, M. P. P. de Chicoutimi et Saguenay, par ordre du Comité spécial de l'émigration.

QUÉBEC, 6 avril 1860.

Rép. à la quest. 1. Je réside à Chicoutimi, sur la rivière Saguenay, et je connais très bien ce territoire depuis vingt ans, et j'y demeure depuis 14 ans.

Rép. à la quest. 2. Il n'y a pas de mauvais sol, et là où les montagnes et les roches ne dominent pas, il n'y en a pas de meilleur. Il se compose d'une forte argile claire, de marne jaune et d'une couche de terre végétale, avec un sous-sol d'argile ou de marne.

Rép. à la quest. 3. Le climat est semblable à celui de Québec, et s'il y a quelque différence, elle est à l'avantage du Saguenay, bien que nous ayons les deux extrêmes, le chaud et le froid pendant une semaine l'été et l'hiver, et nous devons cela à la position nord où se trouve cette étendue de pays. Mais comme le Saguenay est une vallée située entre deux montagnes très hautes, il est à l'abri des bourasques de vents humides du nord, du nord-ouest et de l'est, si bien que la végétation du printemps y est presque aussi rapide que dans les townships de l'Est, et beaucoup plus qu'à Québec et sur les bords du St. Laurent, en mai et juin, lorsque ces vents se font sentir.

Rép. à la quest. 4. Le bois dominant est le mérisier blanc, l'épinette et le sapin, mais nous avons aussi beaucoup de mérisier rouge et noir et de cèdre; et aussi, mais en moindre quantité, de l'érable, de l'orme rouge et du frêne au cœur noir, et plusieurs autres espèces sur les terres basses ou humides. Nous y avons trouvé du chêne, du noyer et du hêtre, mais ces bois font l'exception. L'on y trouve du pin en certaine quantité, mais c'est plutôt au nord qu'il est plus abondant, car la plus grande partie de ce qu'il y en avait, a déjà été consumée ou détruite par le feu;—cependant, je crois qu'il y en a encore assez pour le commerce pendant deux ans, mais ce n'est pas là le pin de grande dimension que nous trouvons à l'ouest et au sud de la province.